



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : SIGNATURE D'UN BAIL AVEC L'ASSOCIATION COWORKIN' VINCENNES - LOCAUX SIS, 6, ALLEE CHARLES V**      **DÉCISION N° AU-19-507**  
**EN DATE DU 16 DECEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville de créer un espace de coworking destiné à accueillir des entreprises individuelles et des très petites entreprises contribuant ainsi au dynamisme de son territoire ;

**CONSIDÉRANT** la mise à disposition de la ville par la société I3F de locaux lui appartenant d'une superficie de 171 M<sup>2</sup> situés dans l'immeuble sis, 6, allée Charles Pathé afin de créer un espace de coworking favorisant le dynamisme de son tissu économique tout en répondant aux besoins et attentes des entreprises et entrepreneurs en terme de flexibilité et de développement durable ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Coworkin' Vincennes de bénéficier de la mise à disposition des locaux susvisés afin d'assurer l'exploitation et la gestion d'une activité de coworking ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un bail avec l'association Coworkin' Vincennes sise, 12, rue de Montreuil à Vincennes (94300) représentée par son président Monsieur Xavier REUTER relatif à la mise à disposition de locaux sis 6 allée Charles V, aux conditions suivantes :

Durée : 10 ans à compter du 1<sup>e</sup> décembre 2019,

Montant de la redevance d'occupation annuel hors taxes, hors charges : 18 250 euros ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191216-lmc1H7013H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/12/2019 Date de Publication : 16/12/2019
---